



Concours Interdépartemental 2018-2019

6^e et 5^e collèges, IME et SESSAD
de l'Yonne et de la Nièvre

TAB'AGIR

Septembre 2018 - Juin 2019



Mission interministérielle
de lutte contre les drogues
et les conduites addictives



Sommaire

1- Pourquoi mettre en place le Concours Tab'agir ?	page 2
2- Quels sont les objectifs de ce projet ?	page 2
3- Quel est le public destinataire de ce Concours ?	page 3
4- Quelle est sa durée ?	page 3
5- Quelles ont été les ressources pour la mise en place de ce projet ?	page 3
6- Etapes de réalisation	page 4
7- Evaluation	page 16
▪ <i>Evaluation auprès des adultes référents</i>	<i>page 17</i>
▪ <i>Evaluation auprès des élèves participants</i>	<i>page 20</i>
8- Conclusion et perspectives	page 23
9- Liste des annexes	page 24
Articles de presse	page 25

1- Pourquoi mettre en place le concours Tab'agir ?

Parmi les pays occidentaux, la France obtient le taux de tabagisme le plus élevé. De plus, la consommation de tabac est la première cause de mortalité évitable dans notre pays. Elle engendre près de 78 000 décès chaque année. Cette lutte contre le tabagisme devient alors un enjeu de santé publique majeur.

Selon les chiffres et le Baromètre santé 2017, 31.9% des 18-75 ans déclaraient fumer, soit 35.2% d'hommes et 28.7% de femmes. Ce taux a toutefois diminué de 2.1 points entre 2014 et 2017 (34% vs 31.9%).

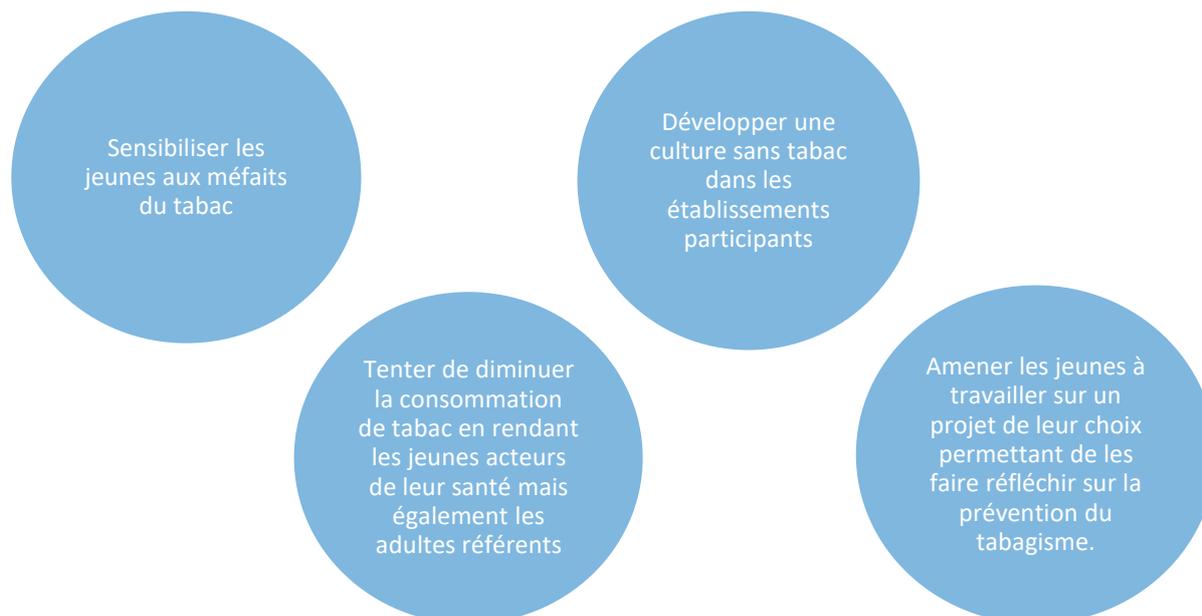
Concernant la consommation de tabac chez les jeunes, nous pouvons observer une baisse du taux d'expérimentation ainsi qu'un recul de l'âge moyen de cette dernière. En 2018, l'enquête ESCAPAD révèle que l'expérimentation du tabac se fait dès l'âge de 14,4 ans, soit un recul de 4 mois en 3 ans. Il est également souligné que 59% des jeunes âgés de 17 ans ont déjà essayé de fumer du tabac contre 68.4% en 2017. La consommation de chicha a également diminué avec 49.9% de jeunes déclarant en avoir déjà fumé contre 64.7% en 2014. Enfin, les taux d'expérimentation de la cigarette électronique restent identiques avec 52.4 % des jeunes l'ayant essayé en 2017.

Toutes ces diminutions sont en partie dues aux mesures prises dans le cadre de la mise en place du Programme National de Réduction du Tabagisme (PNRT) : Apparition du paquet neutre, mise en place du « Mois sans tabac » depuis deux ans, augmentation du prix des paquets de cigarette et remboursement des traitements nicotiques de substitution.

Dans la continuité de ces éléments et afin de continuer à faire évoluer ces chiffres, il semble être primordial de s'appuyer sur la prévention en milieu scolaire et ce dans le cadre des projets d'établissements ou au travers des Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC).

C'est dans cet esprit que Tab'agir met en place, depuis 2002, le projet du Concours Tab'agir au sein des collèges, Instituts Médico-Educatifs (IME) et Services d'Educatons Spécialisés et de Soins à Domiciles (SESSAD) des départements de l'Yonne et de la Nièvre (depuis 2016).

2- Quels sont les objectifs de ce projet ?



3- Quel est le public destinataire de ce concours ?

Ce projet du concours est à destination des niveaux 6^e et 5^e des collèges, IME et SESSAD des départements de l'Yonne depuis 2002 et de la Nièvre depuis l'année 2016-2017. En conséquence, ce concours est, aujourd'hui, ouvert à 34 collèges et 15 IME et SESSAD Icaunais ainsi qu'à 34 collèges et 18 IME et SESSAD Nivernais. Soit un total de 101 établissements.

4- Quelle est sa durée ?

Ce projet s'est déroulé sur l'année scolaire 2018-2019 : du mois de septembre 2018 au mois de juin 2019.

5- Quelles ont été les ressources pour la mise en place de ce projet ?

Ressources Financières

- Agence Régionale de Santé : 1 000 € frais d'action + 16 000 € de charges de personnel,
- MILDECA 58 : 3 500 €
- MILDECA 89 : 3 500 €

Ressources Matérielles

- Mise à disposition, par les établissements participants, d'une salle lors d'un créneau d'une heure afin de réaliser les informations Concours et permettant au groupe de volontaires de se réunir.

Ressources Humaines

- Les Chargés de Projets Prévention Yonne et Nièvre pilotent ce projet et accompagnent les établissements tout au long de l'année scolaire,
- La directrice de Tab'agir supervise le bon déroulement des différentes étapes de l'action,
- Un ou plusieurs adulte(s) référent(s) volontaire(s) par établissement encadrent les jeunes dans la réalisation de leur projet tout au long de l'année,
- Les partenaires de Prévention Yonne et Nièvre qui constituent le jury du Concours sont également conviés aux remises de prix de cette action.

6- Etapes de réalisation de ce projet



Envoi d'un courrier à l'ensemble des collèges, IME et SESSAD des départements de l'Yonne et de la Nièvre afin d'annoncer le lancement de l'action. Ce courrier comprend le règlement du Concours, un bulletin d'inscription ainsi que deux affiches destinées au chef d'établissement et à l'infirmière.

Réception des premières inscriptions des établissements (6 par département) et prise de contact avec eux afin de programmer les informations Concours. Une relance téléphonique est également réalisée auprès des établissements non-inscrits, s'il reste des places, afin de compléter les participants au Concours mais aussi de présenter les autres actions menées par Tab'agir.



Clôture des inscriptions au Concours Tab'agir et réalisation des informations Concours auprès de chaque établissement participant. Ces dernières ont notamment pour objectif d'apporter aux jeunes des éléments de connaissance sur le tabagisme mais aussi de leur présenter le Concours, et ce que l'on attend d'eux, plus précisément. Ces séances sont d'une durée d'une heure et se font grâce à des outils Tab'agir : Fumopoly, Tabac Poursuite, MémoTab', etc... Enfin,

une série de documentation sur le tabac est aussi donnée à chaque établissement à l'issue de ce temps d'information.

A la suite de ces informations Concours, et ce jusqu'au rendu des créations des établissements (en Avril), les Chargés de Projets Prévention de Tab'agir réalisent un suivi régulier de chaque groupe participant dans le but de vérifier les informations et messages présents dans leur création mais aussi de les guider dans la réalisation de leur projet. Ce suivi se fait sur site et par téléphone : les chargés de projets peuvent se déplacer directement au sein de chaque établissement pour faire un point sur l'avancée des créations.



Pour le Concours Interdépartemental Tab'agir 2018-2019, voici les établissements inscrits en début d'année:

Nom de l'établissement	Personne(s) référente(s) et fonction	Nombre d'élèves participants
Collège la croix de l'Orme à Aillant-sur-Tholon (89)	Mme HENRY PENDIC Claire - professeur documentaliste	23 élèves
IME Les Ferréol à Saint-Fargeau (89)	M.SIMON Jordan - Éducateur Spécialisé	9 élèves
Collège Colette à Saint-Sauveur en Puisaye(89)	Mme GODEUX Gwendolina - Assistante d'Éducation	12 élèves
Collège Les Cinq Rivières à Charny (89)	Mme DA RIVA Anne	9 élèves
IME Grattery à Auxerre (89)		
ITEP de Theil à Theil sur Vanne (89)		
Collège Louis Aragon à Imphy (58)	Mme FLANDROIS Magali - Infirmière Mme DARNAUD Micheline - Professeure Arts Plastiques M.FASSIER Christophe - Professeur de SVT Mme MENARD Nelly - Documentaliste	22 élèves

Collège Les deux rivières à Moulins-Engilbert (58)	Mme THOUAN Sandra - infirmière Mme LECLERC Victoria - CPE Mme COPIE Sandra - Assistante d'Éducation Mme MELAINE Angélique - Professeur d'Arts Plastiques	7 élèves
Collège Victor Hugo à Nevers (58)	Mme DESLIGNIERE Laurence - infirmière Mme YVEN Anita - Professeure de SVT	11 élèves
Collège Antony Duvivier à Luzy (58)	Mme TALLEMET Martine - Infirmière Mme GRANDJEAN Sabrina - Professeur d'Arts Plastiques	18 élèves
IME Claude Joly à Marzy (58)		
Collège Champ de la Porte à Cercy-la-Tour (58)		

On notera, pour cette année d'action, qu'au final 8 établissements sur les 12 inscrits ont été au bout de l'action. Pour diverses raisons, le Collège Champ de la Porte à Cercy La Tour (58), l'IME Claude Joly à Marzy (58), l'IME Grattery à Auxerre (89) et l'ITEP de Theil à Theil sur Vanne n'ont pu rendre leur création dans les temps donnés.

Les chiffres importants à retenir de ce Concours Interdépartemental 2018-2019 sont donc les suivants

- 8 établissements participants.
- 111 élèves impliqués dans l'action.
- 19 adultes référents accompagnants les jeunes.

**Vendredi 12
Avril 2019**

C'est à cette date butoir, et située juste avant les vacances scolaires d'Avril, que les Chargés de Projets Tab'agir doivent avoir reçu l'ensemble des projets ainsi que leur fiche synthèse. A partir de ce moment-là, ces mêmes Chargés de Projets vérifieront que chaque création correspond au cahier des charges du Concours, notamment en termes d'anonymisation, avant de les présenter devant un jury de partenaires. Ils se baseront, principalement, sur la fiche synthèse de chaque projet.

Lundi 13 Mai
2019

Date du jury du Concours. Pour cette année, ce sont 10 partenaires qui se sont réunis dans la salle Édouard Seguin du Centre Hospitalier de Clamecy, mise à disposition de Tab'agir pour cette occasion. Le jury était composé de : Mme AMELOT (Directrice Tab'agir), Mme BOIVIN (Inspection Académique de l'Yonne), Mme BOUTILLON (CLAT 58), Mme BRODARD (ANPAA 89), , Mme COPON (Délégation Territoriale de l'ARS de l'Yonne), Mme COURTI (IREPS 89) le Major GABRIOT (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile de l'Yonne), Mme GRACEDIEU (Inspection Académique de la Nièvre), Mme LECAT (Délégation Territoriale de l'ARS de la Nièvre) et M.THEVENOT (Mutualité Française Bourgogne-Franche Comté).

Après présentation de chaque création par les Chargés de Projets Prévention de Tab'agir, chaque membre du jury a pu attribuer des notes basées sur des critères bien précis. A la fin de cette journée, un classement a donc pu être établi entre les huit établissements participants.



1^{er} Prix Interdépartemental

MÖLKKY « STRIKEZ VOS ENVIES DE FUMER »



Projet réalisé par **7 jeunes du Collège Les Deux Rivières à Moulins-Englbert (58)** encadrés par 4 adultes référents (infirmière ; CPE, AED et Professeur d'Arts Plastiques). Basé sur les règles du Mölkky, ce jeu a été adapté à la prévention du tabagisme puisque les joueurs se verront poser des questions sur le tabac afin de valider leurs points. Les réponses sont visibles en-dessous de chaque question avec une lampe UV. La taille du bois a été réalisée par le père d'une élève qui est ébéniste.

De par son originalité ainsi que son perfectionnement, cette création a su séduire le jury. Ce dernier a également mis en avant le temps de travail que le projet a demandé ainsi que la forte implication des élèves tout au long de l'action.

Afin de féliciter les jeunes pour leur travail, une remise de ce 1^{er} Prix a été organisée le vendredi 7 juin 2019 à 14H en la présence de : Mme LECAT (ARS 58), Mme GRACEDIEU (DSDEN 58), M.MULOT (CD 58), Mme AMELOT (Tab'agir) et M.LAIR (Tab'agir). Était également présent le principal du collège, M.BOULIN.

Au cours de cette remise de prix, les jeunes se sont vus remettre des T-shirts du Concours, des diplômes et un petit lot (batterie externe), tout cela autour d'un goûter !

Mais leurs récompenses ne s'arrêtent pas ici puisqu'ils se sont vus organiser une sortie par Tab'agir au parc d'attraction Le Pal le mardi 25 juin 2019. Une journée au cours de laquelle tout le monde a pu profiter du beau temps...et des attractions !



1^{er} Prix dans l'Yonne (3^e Interdépartemental)

CLOPI « CRAK TA CLOP ! »



Projet réalisé par **12 élèves du Collège Colette à Saint-Sauveur en Puisaye**. Encadrés par une Assistante d'Éducation, les jeunes ont souhaité se baser sur l'action **Moi(s) Sans Tabac** et créer un calendrier de l'avent pour Novembre. Chaque jour, la personne étant en train d'arrêter aura une fausse cigarette à « craquer » ou casser afin d'obtenir un message d'encouragement.

Le jury du Concours a apprécié la réalisation et l'esthétique de la création. Le fait que celle-ci soit comme une mascotte a également été un critère de notation positif, tout comme le contenu des cigarettes à « craquer » (messages). Enfin, le temps de travail et l'implication que cela a demandé aux jeunes a été pris en compte. Le seul point négatif est que ce projet en a rappelé un fortement similaire (Citarette) présenté l'an dernier, ce qui a quelque peu gêné des personnes du jury déjà présentes l'an passé.

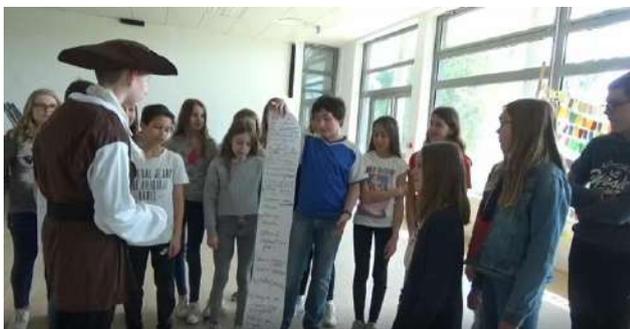
Pour récompenser le travail des jeunes, une remise de prix a eu lieu au sein de l'établissement le vendredi 14 juin 2019 à 9H. Étaient présents à celle-ci Mme COPON (ARS 89), M. THÉVENOT (Mutualité Française), Mme AMELOT (Tab'agir) et Mme CHEMINI (Tab'agir).

Lors de cette remise de prix, les représentants de l'établissement ont reçu un chèque de 400 € et les jeunes ont pu recevoir un T-shirt et diplôme du Concours ainsi qu'un casque comme goodies. Un goûter leur a également été proposé par Tab'agir pour fêter leur classement !



2^e Prix dans l'Yonne (4^e Interdépartemental)

« Et si Christophe Colomb n'avait pas découvert le Tabac ? »



Effectué par **23 jeunes du Collège La Croix de l'Orme à Aillant sur Tholon**, ce court-métrage met en scène un groupe de jeunes voyageant dans le temps à travers les « Portes du temps ». Ayant pris conscience des méfaits du tabac, ces jeunes décident donc de retourner au temps où Christophe Colomb découvre l'Amérique...et le tabac. On notera que dans la réalisation de ce projet, les élèves étaient encadrés par leur professeur documentaliste.

Le travail de recherche et de mise en scène autour de ce projet a été souligné positivement par le jury. L'idée de retourner au temps de Christophe Colomb afin d'évoquer avec lui les dangers du tabac a également été appréciée. Enfin, le jury a aimé le fait que le groupe de jeunes, dans la vidéo, se voit confier la mission de prévenir des dangers du tabac. En revanche, la longueur de la vidéo ainsi que l'histoire un peu trop complexe de celle-ci ont freiné quelque peu le jury.

Une remise de prix a eu lieu au sein de l'établissement le mardi 11 juin 2019 à 9H30. Étaient présents, pour féliciter les jeunes, Mme BOIVIN (DSDEN 89) ainsi que Mme CHEMINI (Tab'agir).

Après la remise d'un chèque de 300 € au collège, les jeunes ont obtenu un T-shirt et diplôme du Concours, puis une gourde Tab'agir comme petit lot. Les élèves ont aussi pu profiter d'un goûter organisé par Tab'agir.



3^e Prix dans l'Yonne (6^e Interdépartemental)

« Dire non à la cigarette, c'est préserver sa santé et celle de ses proches »



Cette fois-ci, ce sont **9 jeunes de l'IME Les Férreol à Saint-Fargeau** qui ont produit ce court-métrage. Accompagnés par un éducateur spécialisé, ils ont souhaité évoquer la thématique du tabagisme passif. Au travers de leur création, nous voyons donc une cigarette chez le médecin afin d'évoquer la santé du fumeur puis dans une voiture pour parler de l'impact que la fumée de cigarette peut avoir sur la santé de son entourage.

La thématique abordée ainsi que la réalisation du court-métrage ont été mises en avant par le jury. De plus, ce dernier a aussi apprécié le temps de travail et l'implication que cela avait demandé aux jeunes tout au long de l'année. Le dynamisme et l'énergie présents dans la vidéo ont, eux, fait plaisir aux différents partenaires présents qui ont également souligné le fait que le message de prévention était adapté à leurs pairs. Cependant, le travail rendu a été jugé un peu trop « léger » et aurait pu être plus abouti selon le jury.

Dans un objectif de récompenser les jeunes pour leur travail, une remise de prix a été organisée le vendredi 21 juin 2019 à 14H. En la présence de Mme BRODARD (ANPAA 89), M. THÉVENOT (Mutualité Française) et Mme CHEMINI (Tab'agir), l'établissement s'est vu remettre un chèque de 200 € à réutiliser envers les jeunes ayant participé à l'action.

De leur côté, les jeunes ont eu le droit à un T-shirt et diplôme du Concours ainsi que des raquettes de plage comme petit lot. Un goûter leur était également proposé par Tab'agir.



4^e Prix dans l'Yonne (8^e Interdépartemental)

« La Cigarette tueuse »



Écrite et réalisée par **9 jeunes du Collège Les Cinq Rivières à Charny**, cette BD cherche à aborder les conséquences du tabagisme sur la santé de la personne ainsi que sa vie sociale. Encadrés par 3 adultes référents dont l'infirmière, les élèves ont choisi de raconter l'histoire d'une femme, qui fume, et qui se rend compte qu'elle respire moins bien, qu'elle a moins d'argent et qu'elle n'a plus d'amis. La BD se termine par la mort de la personne due à un cancer des poumons.

L'idée de la BD ainsi que de faire passer un message à travers ce support à séduit le jury. En revanche, espérant voir des éléments positifs quant à l'arrêt du tabac ou le fait de ne pas fumer, le jury a, ici, vu une création évoquant plutôt les côtés négatifs du tabac. De plus, la BD se termine par la mort du personnage et donc encore un élément négatif. Même si le message de ne pas fumer pour finir comme le personnage semble clair, celui-ci a été moyennement apprécié de par son côté « noir ».

Pour souligné le travail des jeunes sur ce projet, une remise de prix devait être organisée au sein de l'établissement. Or, celui-ci n'ayant pas eu la possibilité de réunir l'ensemble des élèves pour cet évènement, celle-ci n'a pu avoir lieu. De ce fait, Mme CHEMINI (Tab'agir) a envoyé par colis les récompenses (diplôme et règles) et le petit questionnaire à faire remplir aux jeunes afin d'évaluer l'action. Ces questionnaires n'ont, à ce jour, pas été retournés à Tab'agir.

1^{er} Prix dans la Nièvre (2^e Interdépartemental)

« Tabas' le Tabac »



Construit par **18 élèves du collège Antony Duvivier à Luzy**, ce roman-photo « Tabas' le Tabac » avait pour sujet le tabac et les adolescents. L'histoire se situe au sein d'un collège et tourne autour d'une jeune fille commençant à fumer pour faire comme son petit-ami. Devenant accro au Tabac, elle subira les sévices de M.Cigarette.

Accompagnés par leur infirmière scolaire ainsi que leur professeure d'Arts-Plastiques, ils ont réalisé une cigarette à taille humaine, servant ensuite de support aux pages du roman-photo.

Le travail de recherche et de créativité a, ici, été fortement apprécié par le jury. Que ce soit le format de la création ou encore l'histoire du roman-photo, les partenaires ont été séduits. Enfin, le M.Cigarette suivant l'héroïne tout au long de l'histoire a fait l'unanimité. Les seuls bémols a souligné sont l'histoire qui est un peu longue et le format qui aurait pu être plus adapté en le réalisant, dans un deuxième temps, sous forme de petits livrets.

Afin de féliciter les jeunes pour ce projet, une remise de prix a été organisée au sein de l'établissement le vendredi 7 juin 2019 à 10H. Étaient présents pour celle-ci Mme GRACEDIEU (DSDEN 58), M.MULOT (CD 58), Mme AMELOT (Tab'agir), M.LAIR (Tab'agir) ainsi que Mme PREVOST, principale du collège.

Après avoir remis un chèque de 400 € à l'établissement, a utilisé envers les jeunes ayant participé au Concours (Sortie au Parc des Combes), les élèves se sont vus offrir un T-shirt et diplôme du Concours puis un Mug comme petit lot. Un goûter leur a également été proposé par Tab'agir.



2^e Prix dans la Nièvre (5^e Interdépartemental)

« Si tu veux, tu peux Cig'arrête »



Encadrés par l'infirmière scolaire et leur professeure d'SVT, ce sont **11 jeunes du collège Victor Hugo à Nevers** qui ont réalisé ce court-métrage. A travers celui-ci, les jeunes ont cherché à aider une personne/un ami qui souhaiterait arrêter de fumer, de façon joyeuse et donc en chantant. Grâce aux paroles, aux sous-titres et au langage des signes utilisé dans la vidéo, celle-ci s'adresse à tous et véhicule un message principalement basé sur la liberté.

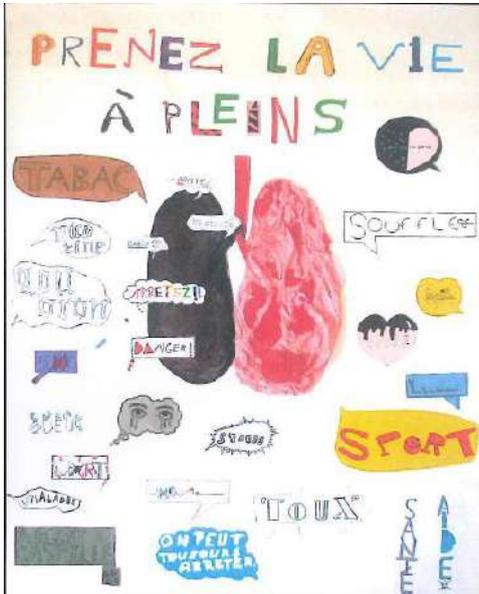
Outre la création et son format, ce qui a fortement plu au jury est la notion de liberté qui revient plusieurs fois dans la chanson ainsi que l'inclusion de sous-titres et du langage des signes. Autre élément évoqué, le message très positif véhiculé dans la chanson : la liberté de dire non au tabac. En revanche, l'utilisation du langage des signes n'est pas assez visible selon le jury. De plus, l'utilisation future de cette création semble encore confuse pour l'établissement.

La remise de prix au sein de ce collège a eu lieu le mardi 11 juin 2019 à 14H. En la présence de Mme GRACEDIEU (DSDEN 58) et de M.LAIR (Tab'agir), un chèque de 300 € a été remis à l'établissement. Grâce à cet argent, les élèves partiront une journée au parc d'attraction Le Pal avec leurs référentes. De leur côté, les jeunes se sont vus remettre un T-shirt et diplôme du Concours ainsi qu'une gourde comme lot lors d'un goûter.



3^e Prix dans la Nièvre (7^e Interdépartemental)

« Prenez la vie à pleins poumons »



Cette affiche a été faite par **22 élèves du collège Louis Aragon à Imphy**, aidés par 4 adultes référents (infirmière, professeure documentaliste, professeur d'SVT et professeur d'Arts-Plastiques). Dans cette création, les jeunes ont souhaités montrer d'un côté les effets négatifs du tabac (poumon noir) et de l'autre les effets bénéfiques d'un non-tabac ou d'un arrêt du tabac (poumon rose), d'où leur slogan « Prenez la vie à pleins poumons ».

Le fait que ce travail est demandé une forte implication et coopération entre les jeunes a été souligné par le jury. Le message de prévention a aussi été jugé clair et compréhensible par tous. Cependant, l'outil de l'affiche est quelque chose que le jury a vu de nombreuses fois et qui devient « banal ». Autre élément négatif, le fait que les jeunes n'aient pas été volontaires (classe entière choisie) dans la participation au Concours.

Une remise de prix a été organisée au sein de cet établissement le mercredi 12 juin 2019 à 10H en la présence de M.LAIR (Tab'agir). Le principal de l'établissement, M.CHERITEL, était également présent. Après la remise d'un chèque de 200 € au collège (sortie en Accrobranche pour les jeunes), l'association Tab'agir a remis aux jeunes des T-shirts et diplômes du Concours ainsi que des raquettes de plage comme lots, tout en profitant d'un petit goûter.



7- Evaluation

Pour cette année 2018-2019, le rétro-planning du Concours a été entièrement respecté. Les éléments rajoutés dans ce dernier ont permis de réaliser toutes les étapes du projet dans les temps.

Concernant les établissements participants, sur 12 inscrits initialement, seuls 8 d'entre eux ont été au bout de l'action et ont rendu un projet. En effet, deux établissements dans l'Yonne et deux dans la Nièvre se sont désistés pour des raisons de manque de temps, manque d'implication des jeunes ou encore des problèmes d'organisation propres à chacun. *Pour rappel, l'objectif de Tab'agir est que 12 établissements participent chaque année au Concours. Aussi, afin de palier à ce problème de désistement de certains établissements, il est prévu, pour les années futures, d'accepter les inscriptions de 14 à 16 de ces derniers. En faisant cela, si certains ne vont pas au bout, le chiffre de 12 établissements sera tout de même atteint.*

Pour les structures ayant été au bout de l'action, celles-ci ont essayé de faire preuve d'originalité et d'innovation à travers leurs créations. Chaque établissement a bien déposé un seul projet et a respecté les consignes présentées dans le règlement du Concours. Un règlement qui avait été modifié en début d'année afin de préciser certains éléments.

Dans le but d'avoir un retour des jeunes et adultes ayant participé au Concours Interdépartemental Tab'agir 2017-2018, des questionnaires de satisfaction leur ont été distribués lors des remises de prix effectuées au sein des différents établissements. Les réponses obtenues nous permettent de réaliser un bilan qualitatif du Concours, en fonction des différents avis exprimés par les participants.

On notera que, pour cette année, un établissement n'aura pas répondu à ces questionnaires. N'ayant pu organiser une remise de prix au collège Les Cinq Rivières de Charny (89) pour cause d'indisponibilités de leur part, le choix a été fait d'envoyer les récompenses et questionnaires par la Poste. Cependant, aucun retour ne nous a été fait à ce jour.

Evaluation des différents adultes référents du Projet dans les établissements

Suite à la passation des questionnaires, 15 adultes référents sur 19 ont répondu à celui-ci, soit 78.9 % d'entre eux.

A. La Participation

La première partie du questionnaire les questionnait sur leur participation au Concours ainsi que celle des jeunes.

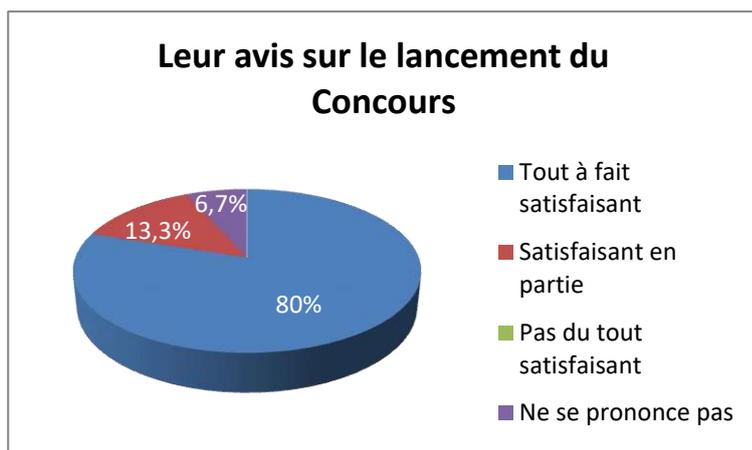
Tout d'abord, la totalité des adultes ayant répondu au questionnaire ont estimé avoir été intéressé par le Concours. L'un d'entre eux explique que l'action l'a également fait réfléchir.

Concernant l'impact du Concours sur les jeunes désormais, **86.7 %** (n=13) des adultes pensent que l'action a pleinement permis aux élèves d'acquérir des connaissances contre **13.3 %** (n=2) qui le conçoivent en partie. Nous obtenons exactement le même pourcentage pour la question suivante sur le fait que l'action ait permis aux élèves de confirmer leur motivation sur le thème du tabagisme : **86.7 %** ont répondu « oui tout à fait » et **13.3 %** « en partie satisfait ».

Dans la case « commentaires » de cette partie, les adultes mettent en avant le fait que le Concours permet de réaliser un projet commun, tous ensemble mais aussi d'acquérir des compétences sociales et civiques pour les jeunes.

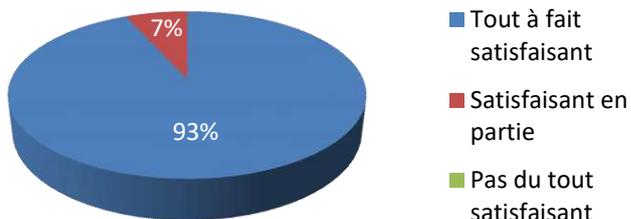
B. Le Déroulement de l'action

Pour cette deuxième partie du questionnaire, six questions étaient posées aux adultes. Afin que leurs réponses soient plus lisibles, celles-ci seront représentées dans des camemberts.



La majorité des adultes (80 %) est tout à fait satisfaite du lancement du Concours. Les deux n'étant qu'en partie satisfaits évoquent des petits problèmes d'organisation de leur part au début de l'action ou encore le fait qu'ils n'aient été conviés à participer à celle-ci que plus tard.

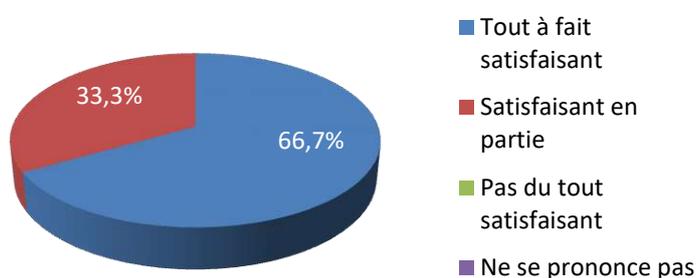
Leur avis sur le délai de réalisation du projet



Encore une fois, une grande majorité des adultes est tout à fait satisfaite du délai de réalisation de leur création. La seule personne en partie satisfaite évoque un temps de réalisation trop court.

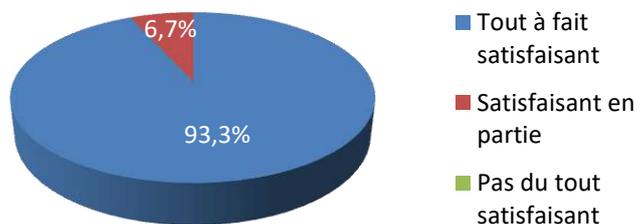
Cette fois-ci, les réponses sont plus mitigées. En effet, seuls 66.7 % (n=10) des adultes interrogés sont tout à fait satisfaits de la motivation des élèves contre 33.3 % qui sont en partie satisfaits. Ces derniers expliquent leur réponse en évoquant le fait qu'ils aient dû remotiver les élèves à plusieurs moments de l'année. On peut également émettre, ici, l'hypothèse que si l'ensemble des

Leur avis sur la motivation des élèves



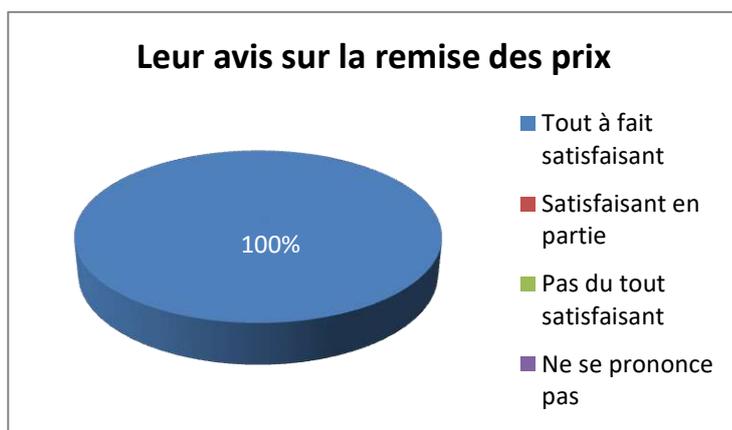
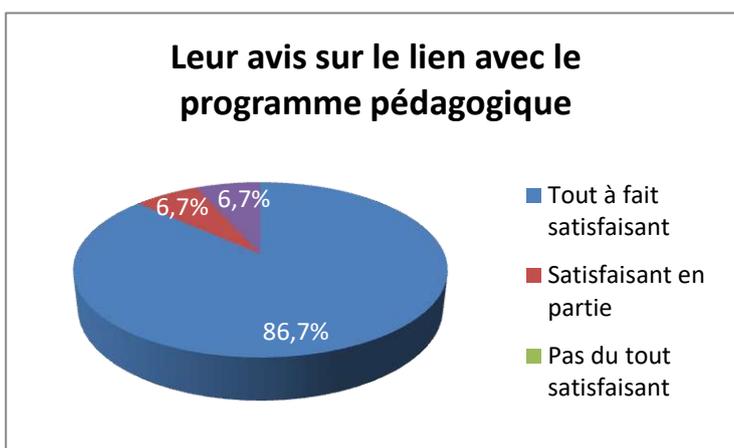
élèves étaient volontaires (consigne précisée dans le règlement du Concours), alors les adultes n'auraient pas à remotiver les jeunes aussi souvent. Nous savons également que l'implication des jeunes volontaires dans le temps est quelque chose qui peut évoluer.

Leur avis sur la recherche des connaissances



93.3 % (n=14) des adultes jugent que les élèves ont parfaitement joué le jeu des recherches de connaissances via internet ou encore de la documentation.

Une nouvelle fois, la majorité des adultes est tout à fait satisfaite du lien que peut avoir le concours avec le programme pédagogique et notamment les Sciences de la Vie et de la Terre. Seul un adulte n'est qu'en partie satisfait sur ce critère.



Sur ce critère d'évaluation, la totalité des adultes référents a été tout à fait satisfaite avec les lots, les diplômes, les T-shirts ainsi que le goûter proposé par Tab'agir.

C. Points Positifs

Les différents points positifs soulignés par les adultes référents, sur le Concours, sont les suivants :

- L'implication, l'investissement et l'engagement des élèves,
- La valorisation des élèves, notamment lors de la remise des prix,
- Le message de prévention qui passe mieux auprès des jeunes à travers le Concours,
- Le grand délai pour la réalisation des projets ainsi que la liberté dans la création,
- Les explications claires des Chargés de Projets Tab'agir,
- La sensibilisation faite auprès des élèves.

D. Points Négatifs

A contrario des points positifs, certains éléments négatifs ont été évoqués :

- Le manque de temps,
- Devoir remotiver les élèves plusieurs fois au cours de l'année,
- Que le questionnaire ait été passé en début de remise de prix.

E. Attentes à la suite de ce Concours

Enfin, le questionnaire des adultes se terminait par une partie sur les attentes de ces derniers après le Concours.

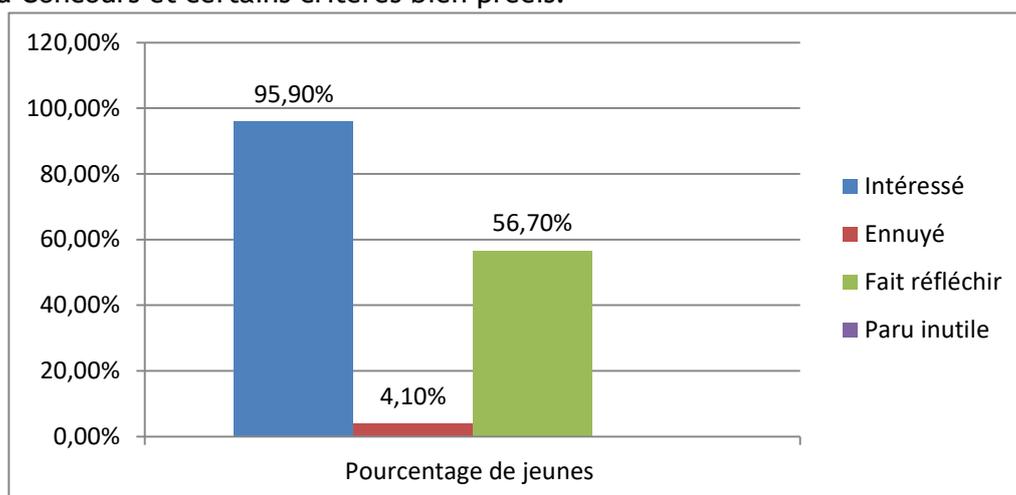
Sur la question « Qu'attendriez-vous en continuité de cette action ? », certains adultes répondent « que les élèves ne fument jamais », « que ça donne envie aux élèves de s'investir dans d'autres concours », « que le Concours soit fait à plus grande échelle, notamment auprès des 4^e/3^e » ou encore « que certaines personnes arrêtent de fumer ».

Evaluation auprès des élèves ayant participé au Concours

Sur les 111 élèves participants au Concours Tab'agir 2018-2019, **97 (87.4%)** ont répondu au questionnaire. Les 14 jeunes restants étaient soit absent lors de la remise de prix, soit scolarisé au collège les Cinq Rivières de Charny, n'ayant pas retourné les questionnaires à Tab'agir.

A- La satisfaction des élèves

La première partie du questionnaire proposé aux élèves cherche à évaluer leur satisfaction face au Concours et certains critères bien précis.



Avis des jeunes sur le Concours

Sur cette première question, les jeunes pouvaient entourer plusieurs réponses. Après analyse des résultats, on peut s'apercevoir qu'une très grande majorité des jeunes (**95.90 %**) a été intéressé par le Concours mais aussi que **56.70 % (n=55)** d'entre eux ont jugé que cette action les avait fait réfléchir. De l'autre côté, **4.10 % (n=4)** des jeunes estiment que le Concours les a ennuyés.

Dans cette partie du questionnaire est également évalué le taux de satisfaction des jeunes concernant l'acquisition des connaissances, le travail en groupe et la création d'outils :

- Concernant le premier point, **84.5 % des jeunes (n=82) sont tout à fait satisfaits** des connaissances qu'ils ont pu acquérir tout au long de l'action Concours. En revanche, **15.5 % (n=15) n'en sont qu'en partie satisfaits**.
- Sur le travail en groupe, ce sont **85.6 % (n=83) des jeunes qui en sont tout à fait satisfaits** pour **13.4 % (n=13)** qui ne sont qu'en partie satisfaits et **1 % (n=1)** pas du tout satisfait.
- Enfin, concernant la création d'outils, **84.5 % des jeunes ont été tout à fait satisfaits** par celle-ci contre **14.4 % (n=14)** qui ne sont qu'en partie satisfaits.

On notera, pour ces trois critères d'évaluation, que le pourcentage de jeunes « Tout à fait satisfait » est en hausse par rapport à l'an dernier (+6.9 %, +10 % et +11.3 %).

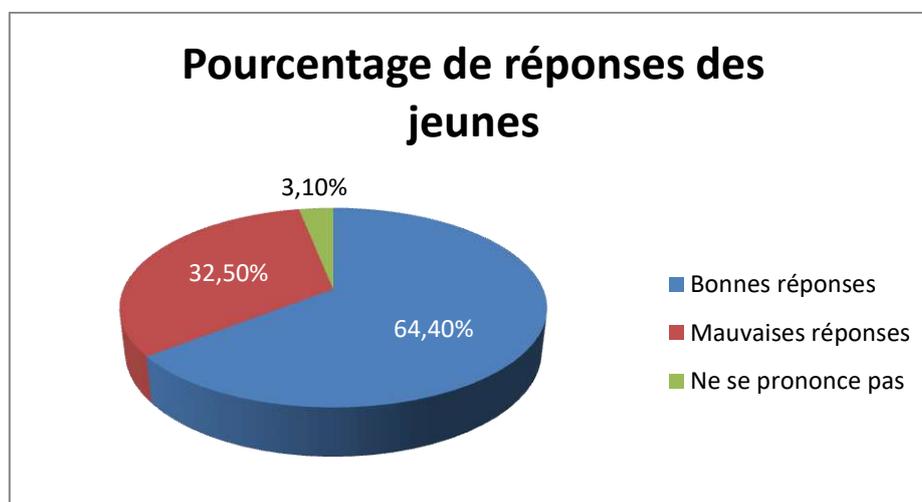
B- Quizz sur leurs connaissances

La seconde partie du questionnaire passé aux élèves évaluait, elle, l'acquisition de connaissances chez ces derniers grâce à deux questions sur le tabac.

La première de ces deux questions évoque le nombre de substances nocives qui sont présentes dans le tabac. Sur les 4 propositions, la bonne réponse est 4000. Après observation, les jeunes sont 46.4 % à avoir donné la bonne réponse contre 52.6 % de mauvaises réponses.

Concernant la seconde question, celle-ci portait sur la définition du tabagisme passif. Cette fois-ci, la grande majorité des élèves a donné la bonne réponse puisque 82.5 % d'entre eux ont eu bon.

Au final, voici la moyenne de bonnes et mauvaises réponses que l'on obtient sur cette partie du questionnaire :



Sur cette partie du questionnaire, nous obtenons donc un **taux de bonnes réponses de 64.40 % contre 32.50 % de mauvaises réponses**. En comparaison à l'année dernière, une évolution positive de 4.85 points est visible sur les bonnes réponses. Cependant, l'accent devra être mis sur la question des substances nocives présentes dans le tabac, puisqu'une majorité des élèves n'ont pas donné la réponse correcte.

C- Expérimentation de la cigarette

Ce dernier point du questionnaire nous permet d'avoir une vue globale des jeunes ayant déjà essayé de fumer.

Sur les 97 jeunes interrogés, **9 d'entre eux (9.3 %) ont déjà essayé de fumer** alors que **88 jeunes (90.7 %) ne l'ont jamais fait**. Ce chiffre est en forte baisse comparé à l'an dernier où 21.5 % des jeunes sondés avaient déjà expérimenté le tabac. Il est également important de préciser que parmi les jeunes ayant déjà essayé de fumer, **seul l'un d'eux fume aujourd'hui régulièrement, soit 1.03 % de la totalité des jeunes** ayant participé au Concours en 2018-2019.

Enfin, parmi les non-fumeurs (n=96), **83.3 % estiment qu'ils pourront le rester**, notamment grâce au Concours, contre **4.2 % qui pensent le contraire**. Les 12.5 % restant n'ont pas souhaité se prononcer sur cette question. Pour ce qui est du fumeur régulier de notre panel, celui-ci déclare que le fait d'avoir participé au Concours ne lui a pas donné envie d'arrêter de fumer.

D- Points Positifs

Voici, ci-dessous, les éléments positifs retenus par les jeunes lors du Concours :

- Le travail de groupe,
- La recherche des créations,
- La réalisation de la création (dessiner, peindre, construire...)
- Se dire qu'ils aident les gens à arrêter de fumer,
- Découvrir leur projet fini,
- S'amuser ensemble,
- Les récompenses.

E- Points Négatifs

En marge de ces points appréciés par les jeunes, certains ont également évoqués quelques éléments négatifs :

- L'implication demandée : venir plus tôt en cours par exemple,
- Le temps d'attente un peu long avant l'annonce du classement du Concours,
- L'organisation difficile du groupe.

8- Conclusion et Perspectives

Ce Concours 2018-2019 a vu se mettre en compétition huit établissements de l'Yonne et de la Nièvre. Ce chiffre est en baisse par rapport à l'an dernier puisque onze établissements y avaient participé. Pour les années futures, il est donc prévu d'accepter plus que douze participants afin de pallier aux éventuels désistements de certains au cours de l'année.

Le nombre d'élèves participants à cette action cette année a également diminué. Cela est principalement dû au fait qu'en 2017-2018, un établissement avait fait participer plus de 100 jeunes sans qu'ils soient volontaires. Or, cette année, l'accent a été mis dans le règlement du Concours sur le volontariat des jeunes ainsi que des groupes limités à 30 individus. Attention tout de même à cette notion de volontariat puisque ce Concours 2018-2019 a encore vu des établissements inscrivant des classes entières sans que chaque élève soit volontaire. En revanche, point positif par rapport aux années précédentes, chaque participant a bien rendu une seule et même création cette année. Il s'agissait d'un point important qui avait été souligné, par exemple, l'an dernier avec des établissements qui réalisaient deux projets au lieu d'un seul.

Une nouvelle fois, les Chargés de Projets Prévention Tab'agir ont accompagné, suivi et répondu aux questions des établissements tout au long de l'année et ce jusqu'au rendu des créations. Que ce soit par mail, téléphone ou même directement au sein de leur établissement, les participants ont pu s'appuyer sur l'accompagnement de Tab'agir. Les Chargés de Projets Prévention Tab'agir ont notamment animés les informations Concours au sein de chaque structure mais également organisé le jury de ce dernier ainsi que les remises de prix dans les établissements.

En termes de perspectives pour l'an prochain, en dehors du nombre de participants qui sera augmenté à 14 voire 16 établissements, la plus grosse évolution se fera au niveau des outils d'évaluation de l'action. En effet, afin de répondre parfaitement aux critères d'évaluation du Concours, nous nous devons de réadapter certains outils mais aussi d'en créer de nouveaux comme, par exemple, une grille d'évaluation des compétences psychosociales chez les jeunes. Ce travail s'effectuera courant l'été 2019.

Enfin, bravo à tous les établissements et jeunes ayant participé au Concours cette année. Tous ont fait preuve d'un grand investissement dans cette action et ont essayé d'être les plus originaux possible dans leur création. Espérons que cela continue pour les années futures !

9- Liste des Annexes

Articles de presse

Article n° 1 : Article de presse « *Les Collégiens de 6^e et 5^e préparent le Concours Tab'agir* » paru dans l'Yonne Républicaine le 10/10/2018.

Article n°2 : Article de presse « *C'est reparti pour le Concours Tab'agir !* » paru dans le Journal du Centre le 19/11/2018.

Article n°3 : Article de presse « *Tab'agir sensibilise les collégiens* » paru dans l'Yonne Républicaine le 17/05/2019.

Article n°4 : Article de presse « *Tabagisme : Un jeu en guise de prévention* » paru dans le Journal du Centre le 11/06/2019.

Article n°5 : Article de presse « *Le 2^e Prix Tab'agir reçu par les collégiens* » paru dans l'Yonne Républicaine le 13/06/2019.

Article n°6 : Article de presse « *Le collègue primé par Tab'agir* » paru dans l'Yonne Républicaine le 18/06/2019.

Article n°7 : Article de presse « *Les collégiens bien placés au concours Tab'agir* » paru dans le Journal du Centre le 19/06/2019.

Article n°8 : Article de presse « *Un roman-photo engagé à Luzy* » paru dans le Journal du Centre le 24/06/2019.

Article n°9 : Article de presse « *Des élèves de l'IME récompensés* » paru dans lyonne.fr le 25/06/2019.